République Française
Département MORBIHAN
Commune de LA GREE SAINT LAURENT

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 056-215600685-20260710-00332026-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 7 juillet 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	10

Vote
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 1

L'an deux mille vingt-six, le mardi 7 juillet à dix-neuf heures et trente minutes, dans le Conseil Municipal de la Commune de La Grée SAINT LAURENT s'est réuni dans la salle communale sous la présidence de Mme Martine GOUÉDO, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, ont été transmises par mail aux conseillers municipaux le trente juin deux mille vingt-six la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le trente juin deux mille vingt-six.

Présents : Mme Martine GOUÉDO, Mme Annabelle COLLOT, M. Alain ABADIE, Mme Solange GLEHELLO, M. Luc LE BLANC, M. Frédéric MARAY, Mme Marine LE MOELLE, M. Quentin PETON, Mme Nadia CLOLUS, M. Yves-Noël DELISLE, Mme Sylvie CAMPOS arrive à 19h45.

Absents excusés : M. Frédéric MARAY ayant donné un pouvoir à Mme Martine GOUÉDO,

A été nommée secrétaire de séance : Annabelle COLLOT

N°0033-2026 – Devis complémentaire de copeaux conforme concernant l'air de jeux.

Mme le Maire présente aux membres du Conseil municipal un devis complémentaire de fourniture de l'entreprise Imagin'aires ayant réalisé l'installation du portique sur le terrain près du Pump Track.
Ce devis d'un montant de 1 200.00€ HT est en complément en vue de la sécurisation des jeux.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Approuvent à l'unanimité ce devis complémentaire d'un montant de 1 200.00€ HT soit 1 440.00 € TTC.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :

En mairie, le 10 juillet 2026
Madame le Maire
Martine GOUÉDO

